



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **TECHNICO PRO SA**, Rue de la Paix 3, 1196 Gland
2. Date du prononcé de dissolution: 06.10.2017
3. Suspension de faillite: 17.10.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.11.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but toutes activités et prestations de services en matière de développement d'applications informatiques et de gestion de ses applications

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03821385

